

MAGAZINE HEBDOMADAIRE D'INFORMATION COMMUNISTE



# Justice

Pour la Responsabilité et le Développement véritable.

Jeudi 28 Janvier 2010 - 90<sup>e</sup> Année - N° 04 - Martinique : 1,80 € - France : 2,20 € - DOM : 1,90 €

## Consultation du 24 janvier 2010



**La Collectivité unique adoptée  
à minima malgré tout !!**

**Haiti**



**AIDER DANS LE RESPECT  
DE LA DIGNITÉ DU PEUPLE**

**Lilian Thuram :**



**"LA MÉCONNAISSANCE INDUIT  
LE RACISME"**

**Sommaire**

- Sa ka Pasé** ..... p. 2
- Edito** ..... p. 3
  - Les Martiniquais adopte la collectivité unique
- Luttes Sociales** ..... p. 4/5
  - Chronique juridique
  - Grève d'avertissement le 5 Février
  - Prud'Hommes
  - A.T.V. : nouveau feuilleton ?
  - 4 400 chômeurs de plus en Martinique
- Solidarité Haïti** ..... p. 6/9
  - Aider dans le respect et la dignité
  - La Martinique solidaire
  - Régulariser tous les exilés haïtiens
  - Haïti et sa prétendu malédiction
- Consultation du 24/01** . . . p. 10/16
  - Double langage du "PPM Nouveau"
  - Les adversaires du "oui"
  - Flash Politiques
  - Reniement des principes et victoire électorale
  - Résultat Martinique / Guyane
  - Un oui franc et net
  - Pourquoi le non au 74 a-t-il été aussi massif ?
  - Le pouvoir colonial pour le "oui"
- Politique** ..... p. 17
  - Qui a réduit les DOM à l'Assistanat
- Notre Amérique** ..... p. 18
  - Chili : Retour de la droite-dollar
  - IOème Forum social mondial au Brésil
  - Mumia Abu-Jamal
- Annonces Légales** ..... p. 19/23
- Société** ..... p. 24
  - Rencontre avec Thuram



Fondateur : **Jules MONNEROT**  
(8 Mai 1920)

Angle rues A. Alikér & E. Zola  
Fort-de-France - Tél. : 05 96 71 86 83

Commission Paritaire n° 0111 | 87526  
26 Janvier 2006

Directeur de la Publication :  
**Fernand PAPAYA**

Maquette : Guennaël GUIOUBLY

Impression :  
Nouvelle Imprimerie Martiniquaise  
37, Rue E. Zola - 97200 Fort-de-France  
Tél. : 0596 73 14 54

**"JUSTICE"**

Administration & Rédaction :  
**Tél. : 05 96 71 86 83**  
**Fax : 05 96 63 13 20**  
[ed.justice@wanadoo.fr](mailto:ed.justice@wanadoo.fr)

**LUTTE CONTRE LA LÈPRE**

Chaque année, deux à cinq cas de lèpre sont recensés en Martinique. "La mobilisation est vitale, pour que la lèpre ne soit pas définitivement oubliée et qu'elle ne risque pas de devenir une maladie réémergente dans les dix à vingt ans à venir", estime le Comité Martiniquais de Lutte contre la lèpre, Fondation Raoul Follereau. Pour cela différentes actions sont menées auprès des médias, et depuis quatre ans un concours de poésie est organisé. La 57ème journée Mondiale de lutte contre la lèpre sera organisée les 30 et 31 janvier 2010 en collaboration avec la Société d'Hygiène de la Martinique et la ville du Vaucrin. Cette journée a pour but d'informer la population sur la maladie de HANSEN, afin qu'elle devienne actrice dans le dé-

pistage, et surtout de guérir les bien-portants de leurs préjugés et de leur peur ancestrale de la maladie. C'est l'occasion de faire appel à la générosité des Martiniquais pour qu'ils viennent en aide aux malades en difficultés. Les fonds récoltés permettent de réinsérer socialement ceux qui, soignés trop tard, souffrent de séquelles invalidantes et de former des agents de santé à la précision du diagnostic et à la qualité des soins pour une amélioration de la prise en charge du malade dans les pays endémiques. Ils servent également à soutenir des programmes de recherche pour qu'un vaccin soit enfin trouvé et permette l'éradication mondiale de la maladie de Hansen. Vos dons peuvent être adressés au Crédit Agricole : Compte n 01618300001

**C'EST PARTI POUR LE RECENSEMENT 2010**

Chaque année, une partie de la population est recensée. Cette opération a débuté le 21 janvier chez nous et s'achèvera le samedi 27 février 2010. 130 agents recenseurs sont à pied d'œuvre pour visiter environ 20 000 logements dans les communes de Grand-Rivière, le Marigot, le Morne-Rouge, Saint-Esprit, Ducos, Fort-de-France, Le François, Gros-Morne, Le Lamentin, Rivière-Pilote, Rivière-Salée, Le Robert, Sainte-Marie, Saint-Joseph, Schœlcher et La Trinité. À cette occasion, ils interrogeront la population à l'aide de deux types de questionnaires distincts : "une feuille de logement" par logement enquêté, et un "bulletin individuel" par per-

sonne vivant dans le logement. Les résultats sont essentiels pour la définition et la gestion des politiques publiques. Le recensement fournit des statistiques sur le nombre de logements, d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, mode de transport, déplacements quotidiens, activités...). Il permet ainsi d'adapter au mieux les infrastructures (hôpitaux, maisons de retraite, écoles...) aux besoins de la population et donc d'améliorer leur quotidien. Au 1er janvier 2009 la population de la Martinique est estimée à 402 000 habitants.

**L'ÉPIDÉMIE DE GASTRO-ENTÉRITE SUR LE DÉCLIN**

Selon la cellule de veille sanitaire "L'épidémie de gastro-entérite est toujours active mais le pic semble avoir été atteint au cours de la première semaine du mois de janvier. Durant la période du 11 au 17 janvier 2010, on estime à 2846, le nombre de personnes ayant consulté un médecin généraliste pour gastro-entérite, soit une diminution de 25% par rapport à la semaine précédente. Depuis le début de l'épidémie, le nombre de personnes ayant

consulté un médecin généraliste pour un syndrome de gastro-entérite est estimé à près de 19 000". Les responsable observe "bien qu'habituel pour la période, ce phénomène épidémique est d'ampleur et de durée plus importante que ceux observés au cours des quatre dernière années". Il appelle à la vigilance et au respect des règles d'hygiènes, en insistant sur la nécessité de se laver fréquemment les mains.

**LAKOUZEMI - SAMEDI 30 JANVIER 2010**

Lakouzémi vous invite à une journée rencontre autour du thème :  
**"Le politique à notre époque dans notre pays - Bilan de deux consultations"**  
au Pitt Thomassin à Barrière La Croix-Sainte-Anne, 11H-23H  
Au programme : Pawol-koze, Artis, Latilye pou timoun, Manje kreyol epi Boutik.  
Entrée libre. Mandé pou sav (06 96 82 14 42)

**COMMUNIQUÉ DU BUREAU POLITIQUE DU PCM APRÈS LA CONSULTATION DU 24 JANVIER 2010**

## **LES MARTINQUAIS ADOPTENT MALGRÉ TOUT LA COLLECTIVITÉ UNIQUE**

A l'issue d'un scrutin marqué par une très faible participation, les électeurs martiniquais se sont très majoritairement prononcés en faveur de la création d'une Collectivité unique gérée par une Assemblée unique dans le cadre de l'article 73 de la Constitution.

Ce fort taux d'abstention est la confirmation que le 10 janvier un grand nombre de citoyens ont voulu conserver les conquêtes sociales qu'ils croyaient menacées par le passage à l'Autonomie de l'article 74.

C'est aussi la conséquence chez beaucoup d'entre eux d'une incompréhension de l'enjeu de cette deuxième consultation qui visait à simplifier nos institutions.

Enfin il apparaît que nombre de ceux qui avaient compris la nécessité d'aller vers un pouvoir martiniquais véritable avec l'article 74 n'ont pas jugé utile d'aller aux urnes.

La création d'une Collectivité unique met fin à l'aberration institutionnelle d'une Région monodépartementale créée en 1982 et dénoncée dès l'origine par le Parti Communiste Martiniquais.

Ainsi la Martinique a perdu un temps précieux avec le sabotage par la droite départementaliste en 1982 du projet d'Assemblée unique initié par le socialiste Henri Emmanuelli.

Ce sont ces mêmes forces rétrogrades associées à certaines fractions de la gauche et à la grande majorité du patronat qui ont provoqué le 7 décembre 2003 l'échec de la Consultation sur la collecti-

tivité unique.

Les réactionnaires ont donc mis près de 30 ans pour admettre le bien-fondé d'une réforme d'un bon sens élémentaire en félichsant le concept de département.

Après des décennies de lutte, le Parti Communiste Martiniquais considère qu'un petit pas a été franchi.

Mais il reste vigilant sur la mise en place et le contenu de cette Collectivité unique. Le PCM se donne comme objectif immédiat de tirer le meilleur parti de cette collectivité unique pour atténuer les effets de la crise sur les couches laborieuses et améliorer les conditions de vie de la population.

A cet égard, notre Parti a décidé de s'investir dans les élections régionales aux côtés des partenaires du RMC pour contribuer à la poursuite de l'action positive réalisée par la majorité du Conseil régional.

Enfin, contrairement à ce qu'affirment le pouvoir et ses relais locaux, le PCM déclare que la lutte pour la Responsabilité martiniquaise continue et que le débat institutionnel et statutaire est loin d'être clos.

*Fort-de-France, le 25/01/2010*

*Pour le BP du PCM, le SG Georges Erichot*

